



ART. 1 – DÉFINITION – ORGANISATION

1.1 - Définition de l'épreuve

Ce rallye international est organisé du 08 au 17 juin 2027 par ACCESS ORGANISATION GROUP.

Sa dénomination officielle est : WATT RALLY 2027

Ce rallye est ouvert à toute personne, sans condition d'âge. Toutefois, seuls les participants titulaires du permis B en cours de validité sont autorisés à conduire un véhicule pendant l'événement.

La participation au rallye peut s'effectuer individuellement ou en équipage, dans la limite de quatre personnes par véhicule.

Le WATT RALLY 2027 n'est en aucun cas une course de vitesse, mais un rallye touristique avec journal de bord.

Entre le départ et l'arrivée de chacune des étapes, toutes notions de compétition et de chronométrage sont exclues.

1.2 - Organisation

Agence de voyages domiciliée en France

SARL ACCESS ORGANISATION GROUP

Siret : 451 354 518 - Code APE : 7911Z - TVA intracommunautaire : FR20451354518

Immatriculation au registre Atout France : IM059110031

Garantie Financière : ARCUS

Responsabilité Civile Professionnelle HISCOX (Police RCP0224777)

2 Rue Héraclès - Parc Racine - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ - France

contact@watt-rally.com

www.watt-rally.com

ART. 2 – VÉHICULES ADMIS

Le WATT RALLY 2027 est ouvert à tous les véhicules fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique, quels que soient leur marque, leur modèle, leur puissance ou leur autonomie.

Le véhicule engagé doit être immatriculé, assuré et homologué pour circuler sur la voie publique, conformément à la réglementation en vigueur dans les pays traversés.

Les véhicules hybrides, hybrides rechargeables ou utilisant, même partiellement, une motorisation thermique ne sont pas admis.

Le participant reste seul responsable de la conformité, du bon état de fonctionnement et de l'autonomie de son véhicule pendant toute la durée de l'événement.



ART. 3 – INSCRIPTIONS

Le nombre maximum d'équipages admis au départ est limité à 250.

À la validation de l'inscription au plus tard le 08 avril 2027, l'organisation adressera, dans les 48 heures, une confirmation définitive d'inscription à l'équipage après que celui-ci aura rempli ce formulaire : <https://form.jotform.com/262293366901359>

L'organisation se réserve le droit :

- De prolonger la date de clôture des engagements ;
- De diminuer ou d'augmenter ultérieurement le nombre d'équipages admis ;
- De refuser toute demande d'inscription sans avoir à en donner les raisons.

La validation d'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- Du formulaire dûment rempli et signé, attestant de l'acceptation du présent règlement ;
- De la copie du certificat d'immatriculation en règle du véhicule à engager ;
- De la copie des documents d'identité en cours de validité ;
- Du solde de l'inscription.

L'accomplissement de l'ensemble de ces formalités est à la charge des participants et doit être fait avant le 08 avril 2027. Aucune inscription ne sera acceptée dans le cas où l'équipage ne validerait pas son formulaire avant cette date.

ART. 4 – PROGRAMME DU RALLY

Le WATT RALLY 2027 comprendra :

- Environ 3 000 km dont environ 2 000 km en Norvège.
- 9 Étapes (1 en Allemagne, 1 en Suède et 7 en Norvège), réparties comme suit :

MARDI 08 JUIN 2027 : AMSTERDAM - HAMBURG 

MERCREDI 09 JUIN 2027 : HAMBURG - HELSINBOURG 

JEUDI 10 JUIN 2027 : HELSINBOURG - FREDRIKSTAD 

VENDREDI 11 JUIN 2027 : FREDRIKSTAD - LILLEHAMMER 

SAMEDI 12 JUIN 2027 : LILLEHAMMER - OPPDAL 

DIMANCHE 13 JUIN 2027 : OPPDAL - TRONDHEIM 

LUNDI 14 JUIN 2027 : TRONDHEIM - MOLDE 

MARDI 15 JUIN 2027 : MOLDE - SOGNDAL 

MERCREDI 16 JUIN 2027 : SOGNDAL - HEMSEDAL 

JEUDI 17 JUIN 2027 : HEMSEDAL 

ART. 5 – ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Afin de participer au WATT RALLY 2027, chaque véhicule devra disposer, pendant toute la durée de l'événement, des équipements suivants :

- Un gilet de sécurité haute visibilité par occupant, facilement accessible depuis l'habitacle ;
- un triangle de présignalisation ;
- Une trousse de premiers secours complète et en bon état ;
- Une lampe de poche ou lampe frontale en état de fonctionnement ;
- Une roue de secours ou un dispositif permettant la réparation provisoire d'un pneumatique, accompagné si nécessaire d'un compresseur ;
- Un téléphone portable en état de fonctionnement sous iOS ou Android permettant de suivre l'itinéraire via l'application officielle ;
- Un moyen permettant de recharger le téléphone à bord du véhicule.

Chaque équipage devra également disposer de tout équipement rendu obligatoire par la réglementation des différents pays traversés au cours du WATT RALLY 2027.

Il appartient à chaque participant de s'assurer, avant le départ et pendant toute la durée de l'événement, que son véhicule ainsi que ses équipements sont conformes aux réglementations applicables.

Concernant la recharge du véhicule électrique, les participants sont invités à prévoir les câbles et adaptateurs compatibles avec leur véhicule afin de pouvoir utiliser, si nécessaire, des solutions de recharge alternatives aux stations de recharge rapide. Ces équipements ne sont toutefois pas imposés par l'organisation.

L'organisation se réserve le droit de contrôler la présence des équipements obligatoires avant le départ ou à tout moment pendant l'événement. En cas d'équipement manquant, l'organisation pourra demander au participant de se mettre en conformité avant de prendre ou de poursuivre le départ.

ART. 6 – INTERDITS AU WATT RALLY 2027

Pendant toute la durée du WATT RALLY 2027, sont interdits :

- Toute conduite dangereuse ou contraire au Code de la route ;
- La conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de toute substance altérant les capacités de conduite ;
- Toute course, défi de vitesse ou comportement mettant en danger autrui ;
- L'accès volontaire à des routes, pistes ou zones interdites ;
- L'abandon de déchets ou toute dégradation des lieux traversés ;
- Tout comportement violent, insultant, irrespectueux ou susceptible de perturber le bon déroulement de l'événement ;
- Toute publicité ou promotion d'un rallye, raid ou événement concurrent, sans accord préalable de l'organisation ;
- Toute assistance, escorte ou suivi régulier d'un équipage par des personnes ou véhicules extérieurs au rallye, sauf autorisation de l'organisation ;
- La présence d'animaux de compagnie pendant l'événement ;



- Toute captation photo ou vidéo destinée à une exploitation commerciale, publicitaire ou promotionnelle, sans autorisation préalable de l'organisation ;
- Toute modification du véhicule susceptible d'affecter sa conformité ou sa sécurité et qui n'aurait pas été déclarée à l'organisation.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner une pénalité ou l'exclusion de l'équipage, notamment lorsque le comportement concerné porte atteinte à la sécurité, au bon déroulement ou à l'image du WATT RALLY 2027.

ART. 7 – DÉROULEMENT DU RALLYE

Les participants ont l'obligation de respecter les consignes de sécurité données par l'organisation et de respecter scrupuleusement le code et la signalisation routière du pays.

L'organisation insiste sur l'attention toute particulière qui devra être la vôtre lors des traversées de villes et de villages.

7.1 - Départ

Le départ officiel du WATT RALLY 2027 aura lieu le mardi 8 juin 2027 à Amsterdam (Pays-Bas), en fin de matinée. Le lieu exact de rendez-vous et de départ sera communiqué aux participants au plus tard deux mois avant l'événement.

Les équipages seront convoqués dans la matinée afin de procéder à l'accueil des participants et aux formalités précédant le départ.

Chaque équipage recevra sa convocation officielle par mail environ trois semaines avant le départ, précisant notamment l'horaire auquel il devra se présenter ainsi que les dernières informations pratiques relatives au départ.

7.2 - Arrivée

L'arrivée officielle du WATT RALLY 2027 aura lieu à Hemsedal (Norvège), le mercredi 16 juin 2027 en fin de journée.

Le lieu exact de l'arrivée sera communiqué aux équipages par mail au plus tard deux mois avant l'événement.

Les équipages devront rejoindre le point d'arrivée dans les horaires et selon les modalités communiquées par l'organisation.

7.3 - Soirée de clôture

La soirée de clôture du WATT RALLY 2027 se tiendra le mercredi 16 juin 2027 à Hemsedal (Norvège).



Cet événement festif et convivial réunira l'ensemble des participants, l'équipe d'organisation, les partenaires ainsi que les invités présents pour célébrer la fin du rallye dans une ambiance chaleureuse et mémorable.

7.4 - Retour et fin du séjour

Le retour est libre à compter du jeudi 17 juin 2027. À partir de cette date, chaque équipage organise son trajet retour selon ses propres souhaits, contraintes et disponibilités.

Le retour s'effectue sous l'entière responsabilité des participants. Les frais liés au trajet retour, notamment les repas et les éventuels hébergements supplémentaires, restent à la charge de chaque équipage.

La prise en charge et les prestations prévues dans le cadre du WATT RALLY 2027 prennent fin selon les modalités précisées dans le présent règlement et les documents de voyage communiqués aux participants.

7.5 - Navigation

La navigation pendant le WATT RALLY 2027 s'effectuera principalement à l'aide de l'application officielle du rallye, qui permettra aux équipages de suivre l'itinéraire et d'accéder aux informations utiles communiquées par l'organisation.

L'application permettra également à l'organisation de localiser les équipages pendant l'événement, notamment afin d'assurer le suivi du rallye et la sécurité des participants.

Chaque équipage devra disposer d'un smartphone compatible, suffisamment chargé, avec l'application installée et la géolocalisation activée pendant les étapes.

ART. 8 – PÉNALITÉS ET CLASSEMENT

8.1 – Pénalités

Pour garantir une expérience juste et sécurisée à tous les participants, le WATT RALLY 2027 applique un système de pénalités en cas de non-respect des règles établies. Ces pénalités peuvent impacter le classement final et sont mises en place pour encourager le respect des consignes et le bon déroulement de l'événement.

Les principales situations pouvant entraîner des pénalités incluent :

- **Non-respect de l'environnement :** Le WATT RALLY 2027 attache une grande importance au respect de la nature et des lieux traversés. Toute infraction liée à la gestion des déchets ou au non-respect des sites visités sera sanctionnée par des points de pénalité.
- **Comportement inapproprié :** Toute attitude non respectueuse envers les autres participants, les membres de l'organisation ou les populations locales est sujette à des pénalités. Le WATT RALLY 2027 valorise l'esprit de camaraderie et de respect, et toute action allant à l'encontre de ces valeurs sera sanctionnée.



Le barème précis des pénalités sera consultable dans le journal de bord, et chaque infraction est évaluée avec attention par l'organisation pour garantir une équité entre tous les équipages. L'objectif de ces règles est de maintenir un esprit de jeu tout en assurant la sécurité et le respect mutuel tout au long de l'aventure.

8.2 – Classement

Le classement du WATT RALLY 2027 se distingue par son approche ludique, où la performance est évaluée à travers divers défis à réaliser tout au long de l'aventure. Il ne s'agit pas d'une course de vitesse, mais d'un parcours ponctué de challenges facultatifs variés, conçus pour ajouter du piment à l'expérience tout en favorisant la découverte et l'esprit d'équipe.

Les équipages accumulent des points en relevant des défis d'orientation, en respectant des étapes précises et en accomplissant des missions spéciales. Chaque défi réussi rapporte des points, qui se cumulent pour établir le classement final.

Cette approche permet de mettre en avant l'esprit d'aventure et la cohésion des équipes, tout en créant un environnement convivial et amusant pour les participants.

Ce classement sera établi à la fin de l'aventure. Il tiendra compte pour chaque équipage des pénalités.

ART. 9 – RÉCOMPENSES ET REMISE DES PRIX

9.1 – Récompenses

Les équipages classés recevront des prix sous forme de dotation et de trophées.

Le premier équipage du classement général du WATT RALLY 2027 se verra offrir un trophée et un voucher de 2 000 € à utiliser sur nos aventures 2028 / 2029.

9.2 – Remise des prix

La remise des prix se déroulera le mercredi 16 juin 2027 en fin de journée lors de la soirée de clôture à Hemsedal (Norvège).

ART. 10 – PUBLICITÉS SUR VÉHICULE

Des emplacements publicitaires seront réservés pour l'organisateur sur chaque véhicule.

Le reste du véhicule étant libre pour toute autre publicité, l'organisateur se réserve le droit d'en interdire certaines sans avoir à justifier sa décision.

Publicités WATT RALLY 2027 obligatoires sur les véhicules :



- Portes avant ;
- Bandeau pare-brise avant.

L'ensemble de ces surfaces est obligatoire et non rachetable.

ART. 11 – DROIT À L'IMAGE

Le WATT RALLY 2027 bénéficie d'une visibilité étendue à travers divers médias, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la télévision, de la radio, ou encore sur les réseaux sociaux. Cette couverture médiatique offre aux participants une opportunité unique de se faire connaître et de partager leur expérience avec un large public.

En prenant part au WATT RALLY 2027, chaque participant accepte que son image (photos et vidéos), son nom et sa voix puissent être utilisés par l'organisation, à des fins de promotion de l'événement, sur différents supports de communication. Cela inclut les campagnes publicitaires et les reportages diffusés avant, pendant et après le rallye, et ce, à l'échelle nationale comme internationale.

Cette exploitation de l'image est consentie sans aucune compensation financière et s'étend sur une durée indéterminée.

Cette démarche vise à renforcer la notoriété de l'événement et à inspirer de futurs participants, tout en mettant en lumière les valeurs et l'esprit d'aventure qui caractérisent le WATT RALLY 2027.

ART. 12 – UTILISATION DE LA MARQUE WATT RALLY

La marque et le logo WATT RALLY sont la propriété exclusive de ACCESS ORGANISATION GROUP. Leur utilisation est strictement réservée et protégée par les lois de la propriété intellectuelle. Toute reproduction du logo WATT RALLY, à quelque fin que ce soit, nécessite une autorisation préalable de l'organisation.

Produits dérivés et exploitation commerciale :

Il est formellement interdit à tous les équipages de produire ou de vendre des articles utilisant la marque WATT RALLY, sauf autorisation expresse et écrite de l'organisation.

La création et la vente de produits portant le logo WATT RALLY sont exclusivement réservées à ACCESS ORGANISATION GROUP, qui détient l'intégralité des droits sur ces activités commerciales.

Toute infraction à ces règles pourra entraîner des sanctions et des poursuites pour non-respect de la propriété intellectuelle.

ART. 13 – LITIGE



Les litiges concernant l'interprétation ou l'exécution du présent règlement sont de la compétence des Tribunaux de LILLE.

La Loi applicable est la Loi Française, et seul le texte du règlement rédigé en langue française fait foi.

ART. 14 – EXCLUSION

Sur décision de la direction du WATT RALLY 2027, après avertissement :

- En cas de comportement anti-sportif ;
- En cas d'actions nuisibles à l'environnement ;
- En cas de conduite dangereuse répétée.

L'exclusion est une mesure exceptionnelle que l'organisation du WATT RALLY 2027 préfère éviter. Toutefois, elle est nécessaire pour garantir que l'esprit d'aventure, de solidarité et de respect mutuel soit préservé tout au long de l'événement. Les participants sont invités à respecter les règles, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour contribuer à la réussite collective de cette aventure unique.